

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 21 novembre 2025

Cette réunion s'est déroulée dans la salle Pablo Picasso de La Norville. Une convocation avec ordre du jour, bilan financier et budget prévisionnel a été préalablement envoyée aux présidents des sections afin d'être ventilée auprès de tous les membres.

Le président de l'AMSL, Monsieur Patrick Gressier, procède au comptage du nombre d'inscrits. 115 adhérents sont présents (57) ou représentés (58). Le quorum est atteint, la réunion a lieu. Madame Nathalie Pfeiffer représente la Mairie de La Norville. Un relevé des présences est établi et ces feuilles restent à la disposition des personnes désirant les consulter.

À 20h50, Monsieur Patrick Gressier ouvre la séance par un rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 22 novembre 2024.
2. Rapport moral du président.
3. Rapport financier du trésorier.
4. Budget prévisionnel 2025-2026.
5. Élection des membres du bureau, appel à candidatures.
6. Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2026-2027.
7. Questions diverses.
8. Pot de l'amitié.

Le président commence par excuser Mr Jacques Noe (secrétaire) qui n'a pu être des nôtres et remercier les membres de l'association qui se sont déplacés ou ont établi un pouvoir pour participer à cette Assemblée Générale Ordinaire ainsi que les personnes invitées : Mr Alexandre Touzet (conseiller départemental), Mme Sandrine Bousquet, Mrs Ballu et Munoz du Crédit Mutuel.

1-Approbation du compte-rendu de l'AG du 22 novembre 2024.

Vote : le compte-rendu de la précédente AG est approuvé à l'unanimité.

2-Rapport moral du président.

Voir en pièce jointe.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3-Rapport financier du trésorier (joint à la convocation).

Mr Jacky Couture présente le rapport financier qui montre un déficit de 1956.12€. Jacky ajoute que sur les 10 dernières années le déficit se monte à 10793.65€.



Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4-Budget prévisionnel 2025-2026 (joint à la convocation).

Le bilan prévisionnel prévoit un retour à l'équilibre, grâce notamment à la réduction des subventions AMSL à hauteur de 8000 €.

Vote : le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

5-Election des membres du bureau.

Le président rappelle la composition du bureau, la fonction de chacun des membres et le mode d'élection (selon les statuts, le président est élu séparément de l'ensemble des membres).

Le président démissionne et demande si quelqu'un désire exercer cette fonction. Aucune autre candidature ne se manifestant, il se représente à ce poste.

Vote : Mr Patrick Gressier est réélu président à l'unanimité.

Les autres membres du bureau démissionnent. Ils présentent à l'assemblée leur candidature pour un nouveau mandat excepté Madame Françoise Bureau qui ne se représente pas. Monsieur Gressier la remercie pour son implication au sein du bureau de l'AMSL durant de nombreuses années de bénévolat.

Mr Gressier insiste sur la nécessité de renouvellement, constatant par ailleurs qu'une grande majorité de participants à cette AG sont déjà bénévoles dans l'AMSL, mais demandant à toutes et tous de chercher, sans relâche, à recruter de nouvelles personnes. Aucun nouveau candidat ne se présente.

La composition du nouveau bureau sera définie lors de la prochaine réunion à partir du schéma existant :

- Président :
Monsieur Patrick Gressier.
- Trésorier et membre chargé des dossiers de subvention :
Monsieur Jacky Couture.
- Secrétaire :
Monsieur Jacques Noé.
- Membre chargé des visites médicales, des bons-sport et des animations :
Monsieur Pascal Dorlhène.
- Membre chargée de la vérification des comptes et des tableaux de trésorerie :
Madame Liliane Vallet.
- Membre chargée des salaires en association :
Madame Isabelle Chazalon.



- Membre chargé du site web et des assurances :
Monsieur Rachid Mazouz.
- Membre responsable administratif :
Monsieur Christian Rebollo.

Vote : le bureau est élu à l'unanimité.

6-Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2026-2027.

Le bureau propose de laisser le montant à 5 euros.

Mme Virginie Foucault propose d'augmenter à 6 €, mais l'assemblée ne le souhaite pas.

Vote : le montant de l'adhésion pour la saison 2026-2027 est adopté à l'unanimité moins 1 abstention et 10 voix contre.

7-Questions diverses :

a) Service civique à la demande de la section Tennis : Patrick Gressier répond à Mr François Cauvin et explique que la démarche est compliquée et que l'AMSL n'a pas les moyens humains nécessaires pour assurer cette demande seule.

L'autre solution suggérée par Mr Cauvin est que l'AMSL adhère à la FFCO (coût de 0.58€/adhérent). Mr Gressier répond qu'il a discuté avec la personne de FFCO et qu'il a décidé avec le bureau que ce n'était pas la bonne option.

Pour la saison en cours, l'AMSL Tennis bénéficie cependant d'un jeune en Service Civique (en contrat avec le Comité du Tennis) grâce à une dérogation, mais ce sera certainement la dernière fois que cela sera possible.

b) Madame Marie-Pierre Valentin souhaite avoir des renseignements sur les postes occupés par les membres du bureau de l'AMSL. Des fiches de postes existent et elles sont accessibles sur le site de l'AMSL.

c) Voici le calendrier de l'AMSL pour les prochains rendez-vous :

- Conseil d'Administration, le vendredi 13 mars 2026 (salle Vendôme).
- Loto, le 21 mars 2026 au gymnase Alice Milliat.
- Conseil d'Administration, le vendredi 29 mai 2026 (salle Vendôme).
- Conseil d'Administration, le vendredi 9 octobre 2026 (salle Vendôme).
- Assemblée Générale de l'AMSL, le vendredi 20 novembre 2026 (salle Pablo Picasso).

Avant de clore cette AG Mr Gressier s'adresse à Mme Françoise Bureau pour la remercier pour les 11 années qu'elle a passées au sein d'AMSL Payes, en charge de la paye des salariés de l'association.



Françoise fut une collègue pleine d'enthousiasme, ne comptant pas ses heures, à l'écoute des professeurs et des bureaux des sections, toujours positive tout au long de ses années.

Le bureau regrette son départ mais comprend parfaitement sa décision.

Patrick, au nom de l'AMSL, lui offre un bouquet de fleurs et une carte cadeau.

L'assemblée applaudit longuement et chaleureusement Françoise.

21h45 : fin de l'AG ordinaire suivie du pot de l'amitié.

Le président
Patrick Gressier



Pour le secrétaire empêché
Pascal Dorlhene

